

Département de la Moselle

Arrondissement de Boulay

Communauté de Communes de la Houve et du Pays Boulageois

Registre des délibérations du Bureau Communautaire

Séance du 13 février 2017

Sous la Présidence de Monsieur André BOUCHER,

Etaient présents :

Messieurs Pascal RAPP, Jean-Michel BRUN, Philippe SCHUTZ, François TROMBINI, Jean-Claude BRETNACHER, Jean-Victor STARCK, Franck ROGOVITZ, Thierry UJMA et François PAYSANT, Vice-présidents

membres en fonction : 10

membres présents : 10

Dont représentés : 0

membres absents : 0

POINT n°1 : Insolivres 2017 – Demande de subvention

Monsieur le Président explique que la CCHPB participera comme tous les ans à Insolivres en partenariat avec toutes les bibliothèques du réseau. Il y a lieu maintenant de solliciter le Conseil Départemental pour l'attribution d'une subvention.

L'exposé du Président entendu,

*Après en avoir délibéré,
Les membres du bureau,*

DECIDENT A L'UNANIMITE

- 1) De solliciter le Conseil Départemental de la Moselle pour l'attribution d'une subvention de 976 € HT (40 % du coût de la manifestation) pour l'organisation d'Insolivres 2017, dont le coût prévisionnel est estimé à 2440 € HT.*
- 2) D'autoriser le Président à signer toutes pièces administratives ou financières afférentes,*

POINT n°2 : Augmentation du temps de travail de l'agent d'accueil de l'antenne de Falck

Monsieur le Président explique que l'agent d'accueil de l'ancienne CCH partage maintenant son temps de travail entre le siège à Boulay et l'antenne à Falck. Afin de compléter les horaires d'ouverture de l'antenne, il est proposé au bureau d'augmenter le temps de travail de l'agent de 30 à 32 heures hebdomadaires à compter du 01/03/2017. Cela permettra ainsi une ouverture les lundis et mardis à Falck jusqu'à 17h30 contre 16h30 actuellement.

L'exposé du Président entendu,

*Après en avoir délibéré,
Les membres du bureau,*

DECIDENT A L'UNANIMITE

- 1) *D'augmenter le temps de travail de Mme Sandra LIEBGOTT, adjoint administratif de 1^{ère} classe, de 30 à 32 heures hebdomadaires à compter du 01/03/2017,*
- 2) *D'autoriser le Président à signer toutes pièces administratives ou financières afférentes,*

Les membres du Bureau,

André BOUCHER,

Pascal RAPP,

Jean-Michel BRUN,

Philippe SCHUTZ,

François TROMBINI,

Jean-Claude BRETNACHER,

Jean-Victor STARCK,

Franck ROGOVITZ,

Thierry UJMA,

François PAYSANT,